

Alinghi se défend contre une nouvelle action juridique

Lucien Masméjan, consultant juridique d'Alinghi, déclare:

"Nous sommes déçus à l'annonce d'une action juridique de la part de Emirates Team New Zealand, étant donné leur précédente reconnaissance publique et leur engagement dans cette compétition.

Ces actions n'ont aucun mérite, sortent du cadre de la compétition, et nous allons nous en défendre rigoureusement. Nous partageons la frustration du monde de la voile concernant les délais qui pèsent sur l'America's Cup mais Alinghi, en tant que vainqueur en titre, se doit de protéger sa position dans cette bataille juridique et ainsi préserver l'intégrité de l'America's Cup.

A maintes reprises, nous avons annoncé le désir d'Alinghi de voir cette bataille légale résolue et de relancer le duel sur l'eau dès que possible."